

Les obligations légales de débroussaillage

ORDRE DU JOUR

Mardi 5 novembre 2019 – VOLX

9h00 – 16h00

Objectifs : Connaître la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillage ● Exposer aux administrés les sanctions encourues ● Être capable d'organiser les grandes étapes de la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ● Utiliser les outils pour favoriser le débroussaillage par les administrés

08h45 – 09h00 : **Accueil des participants**

09h00 – 09h25 : **Ouverture et présentation de la formation**

09h25 – 10h10 : **Enjeux de la prévention des incendies**

- 9h25 – 9h35 : Contexte forestier et impact des feux dans le département
Intervenant : Cécile BRUL, Direction départementale des territoires 04 et URACOFOR
- 9h35 – 9h50 : Retours d'expériences dans le département
Intervenants : Commandant Christophe DEVAUX, SDIS 04
- 9h50 – 10h : Retours d'expérience
Intervenant : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières
- 10h00 – 10h10 : Questions/Echanges

10h10 – 11h00 : **Réglementation sur le débroussaillage**

- 10h10 – 10h30 : Présentation de la réglementation
Intervenants : Cécile BRUL, DDT 04 et Lionel OLIVIER, ONF 04, service DFCI
- 10h30 – 10h35 : Rappel des rôles et obligations des Maires en matière de débroussaillage
Intervenant : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières
- 10h35 – 10h50 : Contrôles et sanctions encourues / procédures
Intervenants : Cécile BRUL, DDT 04 et Lionel OLIVIER, ONF 04, service DFCI
- 10h50 – 11h : Questions / échanges

– PAUSE – 15 min

11h15 – 13h00 : Mise en place des obligations légales de débroussaillage

- 11h15 – 11h25 : La commune montre l'exemple - Débroussailler les propriétés communales

Intervenant : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières

- 11h25 – 11h45 : Mise en œuvre des OLD par les particuliers - proposition d'un plan communal de débroussaillage pluriannuel

Intervenant : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières et Lionel OLIVIER, ONF 04, service DFCI

- 11h45 – 12h00 : Questions/Echanges

- 12h00 – 12h20 : Sensibiliser les administrés / Dispositifs encourageant la réalisation du débroussaillage par les administrés

Intervenant : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières

- 12h20 – 12h30 : Retours d'expérience de communes

Intervenant : élus et Lionel OLIVIER, ONF 04, service DFCI

- 12h30 – 12h40 : Aides possibles pour faire appliquer les OLD

Intervenants : François JOLICLERCQ, intervenant Communes forestières et Cécile BRUL, DDT 04

- 12h40 – 12h50 : Réglementation sur l'emploi du feu et élimination des déchets verts

Intervenants : Cécile BRUL, DDT 04 et Lionel OLIVIER, ONF 04, service DFCI

- 12h50 – 13h00 : Questions/Echanges

– PAUSE REPAS –

14h30 – 14h45 : Déplacement sur le terrain

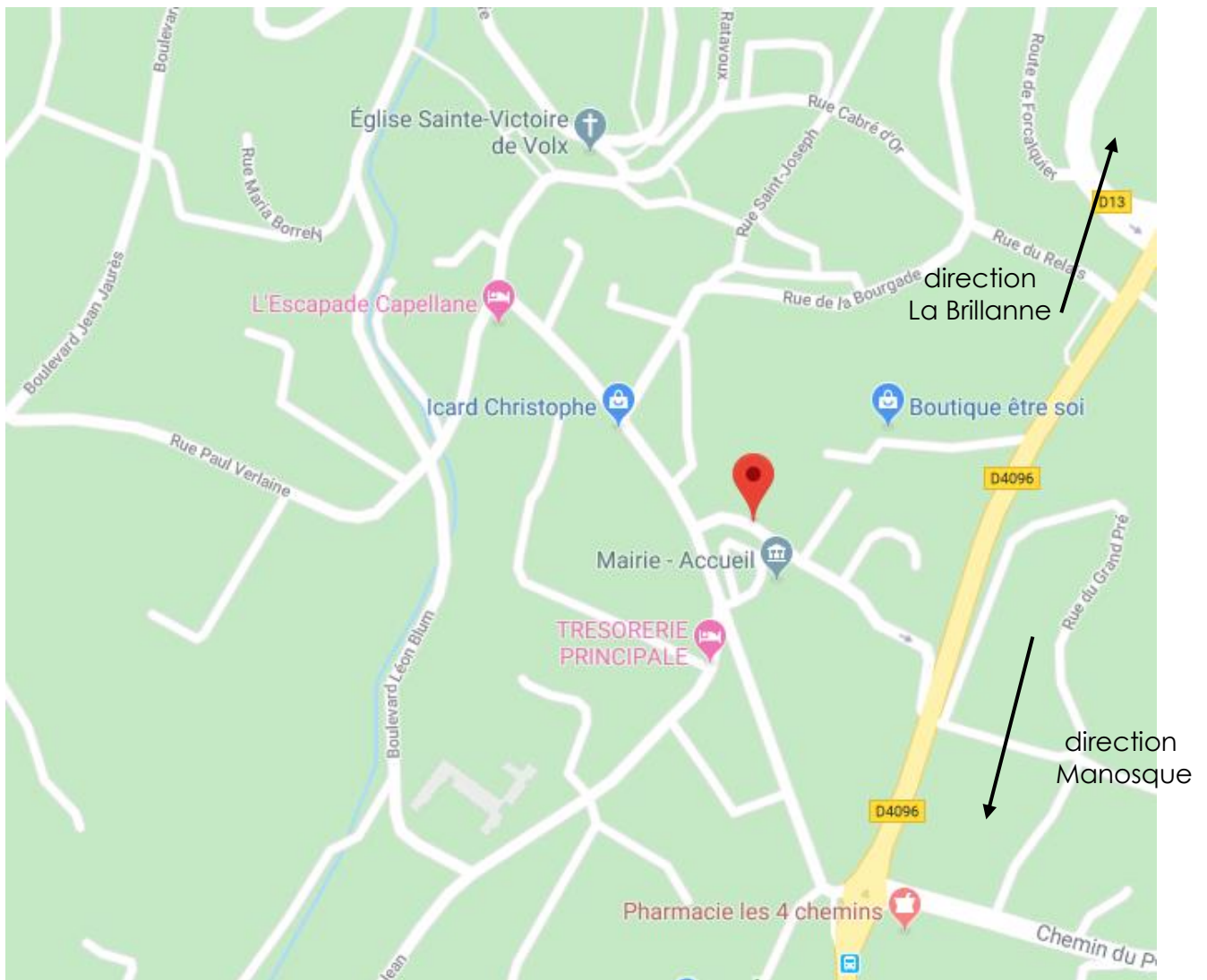
14h45 – 15h45 : Visite de terrain : étude de cas de débroussaillage

15h45 – 16h00 : Clôture de la formation

Intervenants : Karine LECLAVIER, chargée de mission, Communes forestières, Cécile BRUL, Direction départementale territoriale 04, Lionel Olivier, Agence DFCI 04-05 de l'Office national des forêts, Commandant Christophe Devaux, SDIS 04

LIEU DE LA FORMATION

Salle de Gauche - Espace Simone Veil
Place des Félibres – 04130 Volx



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :
Karine LECLAVER : 06 73 90 26 96